

# Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

SEPT/OCT/NOV 2018 N°50

LA VILLE  
DE SAINT-ISMIER  
VUE DU CIEL SUR:  
<http://bit.ly/2nhiPko>



DOSSIER

## DÉPLACEMENTS: 30 KM/H SUR LA COMMUNE DÈS CET AUTOMNE



ACTUALITÉS  
La rentrée 2018  
à Crèch'ndo

09



ENVIRONNEMENT  
Consultation sur l'extinction  
nocturne de l'éclairage public

19



CULTURE  
Programmation de l'automne  
de l'Espace Agora

20

**VOUS NE RECEVEZ PAS LE JOURNAL MUNICIPAL « LE LIEN » ?**

Il est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Saint-Ismier, même si vous avez l'autocollant « Stop pub ». Si vous ne le recevez pas, adressez-nous une réclamation au 04 76 52 52 25 ou à [com@saint-ismier.fr](mailto:com@saint-ismier.fr). Vous pouvez aussi télécharger le journal municipal en PDF sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr)

**ACCUEIL MAIRIE : CHANGEMENT DES HORAIRES**

Depuis le 7 juillet dernier, l'accueil de la mairie a définitivement fermé ses portes les samedis matin. Depuis la rentrée de septembre dernier, un horaire d'accueil se prolongeant jusqu'à 19h tous les mardis soir pour faciliter vos démarches administratives est en phase de test.



**TAILLE DES HAIES**

De nombreux jardins sont agrémentés de haies qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie de notre commune, mais ces « murs vivants » doivent faire l'objet d'un entretien régulier pour éviter des propagations intempestives. Le défaut d'entretien ou de taille des haies ou arbres, expose les propriétaires à une contravention de 5<sup>e</sup> classe (entre 1500 et 3000€). Nous arrivons à la bonne période pour procéder à la taille de la végétation, alors... à vos taille-haies !

**BIENVENUE À**



**Luc TERRAGNOLO**, jeune agriculteur, est installé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 1542 chemin de Pré Diot, suite à la reprise de l'exploitation agricole de son grand-père. Il a souhaité diversifier l'exploitation en créant un élevage de poules pondeuses plein air.

Contact : [luc\\_terragnolo@orange.fr](mailto:luc_terragnolo@orange.fr)

**ÉTAT CIVIL**

**NAISSANCES**

- Gabriella FERNANDEZ - 10 mai
- Gaspard GRAZZINI - 2 juillet
- Daphné ROUCHY - 10 juillet
- Anna RAMOINO - 11 juillet
- Alessio PAVANI - 30 juillet

**MARIAGES**

- > Elnaz JALILIAN et Marcel HEDIN - 16 juin
- > Céline KHODJADJANIAN et Édouard LEVERD - 23 juin
- > Anne-Sophie TASTET et Colin PARLIER - 30 juin
- > Maëva ROCHET et Grégory COMPASSI - 30 juin
- > Laure DUGUEYT et Anthony SERRATO - 13 juillet
- > Marion JACQUES et Clément ROUVIERE - 21 juillet
- > Marie TARDIEU et Camille JACQUOT - 28 juillet
- > Fei HUANG et Thibaud PLANE - 10 août
- > Hélène DUTET et Philippe TERRASSON - 10 août
- > Armelle OROSCO et Camille VERRY - 25 août
- > Florence CALVET et Patrick CORJON - 25 août



**HORAIRES MAIRIE**

**Accueil de la mairie**  
Tél. : 04 76 52 52 25  
Tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)  
Fermeture le mercredi après-midi.

**Service « Cadre de vie » (urbanisme-technique)**

Tél. : 04 76 52 52 33  
> Lundi de 14h à 17h.  
> Mardi matin sur RDV.  
> Mercredi matin sur RDV et de 14h à 17h.  
> Jeudi matin sur RDV.  
> Vendredi de 9h30 à 12h.

**Service « Enfance-Jeunesse-Scolaire » (EJS)**

Accueil du public (maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur rendez-vous au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi sur rendez-vous et fermeture durant les vacances de Noël.

**Service petite enfance « Crèch'ndo »**

Ouverture de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

**Médiathèque de l'Orangerie**

Tél. : 04 76 52 92 76  
[mediatheque@saint-ismier.fr](mailto:mediatheque@saint-ismier.fr)  
[www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr](http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr) (page « Saint-Ismier »).  
> Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h.  
> Mercredi de 10h à 12h et 14h à 19h.  
> Samedi de 10h à 12h30.

**NUMÉROS D'URGENCE**

- Gendarmerie de Saint-Ismier : 17 ou 04 76 52 15 45
- Police municipale : 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70
- Pharmacie de garde : 3237 (appel payant)
- Sapeurs-pompiers : 18
- SAMU, médecin et dentiste de garde : 15
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38
- Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33
- Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09
- Assainissement : astreinte d'urgence 7j/7 et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34. Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

**PERMANENCES**

**Avocat-conseil**  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 11h30, sur RDV au 04 76 52 52 25.

**Conciliateur**

Les permanences du conciliateur se tiennent les premier et dernier mercredis de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous au 04 76 52 52 25.

**Assistante sociale**

Sur RDV au 04 56 58 16 91.

**Vice-président du CCAS de Saint-Ismier, conseiller municipal délégué aux logements sociaux**

Tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h. Contact : 06 74 96 66 22 ou [jp.meyer@saint-ismier.fr](mailto:jp.meyer@saint-ismier.fr)

**SERVICES**

**Déchetteries**  
Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8h30 à 17h45 (sauf jours fériés). + d'infos : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

**Jours de collecte**

Collecte des ordures ménagères Le lundi (ou le jeudi pour certains quartiers) et des recyclables « Je trie » le vendredi. Merci de sortir votre bac la veille au soir. Jours fériés : report systématique de la collecte concernée au mercredi de la semaine en cours.

**Objets trouvés**

Informations sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».



**RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER**

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

**PAS DE COMPTE FACEBOOK ?**

Consulter les infos sur : [www.facebook.com/villedesaintismier](http://www.facebook.com/villedesaintismier)

+ D'INFOS flashez sur moi!



[WWW.SAINT-ISMIER.FR](http://WWW.SAINT-ISMIER.FR)



SEPT / OCT / NOV 2018

**N°50**

**INSTANTS VOLÉS P. 04**

**ACTUALITÉS P. 06**

Salon de l'autonomie, 1<sup>er</sup> forum dédié au vieillissement et aux handicaps P. 06

Le dispositif municipal « Voisins solidaires » P. 07

Un hiver riche en solidarité P. 08

La rentrée 2018 à Crèch'ndo P. 09

Jeunes à Saint-Ismier, focus sur le « local jeunes » P. 10

Conseils de quartiers : c'est parti pour le cycle 2018/2019 ! P. 12

Le point sur les chantiers estivaux P. 14

**PORTRAIT P. 15**

SABINE ALBERT CRESCENCE

**DOSSIER P. 16 > 17**

Un village à vivre, un village à « 30 »

**ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE P. 19**

Un règlement local de publicité en cours de modification

**CULTURE P. 20**

Espace Agora : programmation de l'automne

Actualités à la médiathèque

**ANIMATIONS SPORT P. 22**

Centenaire de l'armistice de 1918

**ASSOCIATIONS P. 23**

**AGENDA P. 24**

Vos rendez-vous culturels, sportifs et associatifs

**ÉDITO**

DÈS CET AUTOMNE, NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTAGER NOTRE VOLONTÉ DE FAIRE DE SAINT-ISMIER, UN VILLAGE À VIVRE, UN VILLAGE OÙ L'ON ROULE DOUCEMENT, DANS LE RESPECT DES ATTENTES ET CONTRAINTES DE CHACUN, SANS POUR AUTANT SOMBRER DANS L'UTOPIE.



**ENTHOUSIASME**

« Les visages radieux de nos enfants qui ont investi les cours de récréation de nos trois écoles ce lundi 3 septembre pour cette rentrée scolaire incitent à l'optimisme. Ils nous encouragent à partager les joies et les plaisirs d'une commune qui avance et s'engage plutôt que de se complaire dans le regret des temps anciens.

Une rentrée 2018/2019 sous le sceau du numérique et marquée par un souci de sécurité pour tous.

En matière de sécurité, les demandes des habitants collectées lors des conseils de quartiers ont en effet mis en évidence des craintes et des interrogations quant aux vitesses excessives pratiquées sur la commune et l'absence d'aménagements en faveur des modes doux. Nous devons donc sans attendre, faire preuve de civisme et de responsabilité pour préserver notre cadre de vie et régler le problème de sécurité des piétons, particulièrement de nos enfants, sans avoir à couvrir

la commune de chicanes ou autres ralentisseurs pour nous prémunir des excès de vitesse.

Dès cet automne, nous vous proposons de partager notre volonté de faire de Saint-Ismier, un village à vivre, un village où l'on roule doucement, dans le respect des attentes et contraintes de chacun, sans pour autant sombrer dans l'utopie.

En ce qui concerne le monde des médias, la notion de vitesse s'applique également et nous devons veiller au risque de fracture générationnelle face à Internet et au développement du numérique.

C'est pourquoi, nous veillons à l'installation pérenne de l'outil numérique. C'est d'abord le cas pour chaque groupe scolaire qui voit régulièrement son lot de tablettes augmenté, des vidéoprojecteurs installés dans toutes les classes et son parc d'ordinateurs fixes renforcé.

Le numérique est également pris en compte à la médiathèque de l'Orangerie avec l'installation

d'un nouveau point lecture dédié aux personnes en situation de handicap qui accompagne l'ouverture d'ateliers numériques pour les abonnés. Tous pourront ainsi accéder de façon autonome à l'ordinateur multimédia, connecté à Internet, pour effectuer des recherches documentaires.

Numérique enfin à l'accueil de la mairie avec la mise en place à partir du 4 octobre prochain d'une permanence d'accompagnement numérique sur rendez-vous pour les démarches administratives d'Ismériens éloignés de l'outil informatique.

Cette rentrée 2018/2019 n'est donc pas uniquement celle des incertitudes sur les modalités de compensation par l'État des pertes de recettes des communes suite à la suppression de la taxe d'habitation. Elle est surtout celle de l'enthousiasme d'une équipe municipale dynamisée, soucieuse d'assurer la sécurité et l'épanouissement de tous.»

HENRI BAILE  
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : Henri Baile. Rédactrice en chef : Sandrine Idier. Chargé de communication : Jérémie Borj. Mise en page : New Deal. A collaboré à ce numéro : Alexandre Dhordain. Photos : G. Delahaye / mairie de Saint-Ismier / Shutterstock / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - [com@saint-ismier.fr](mailto:com@saint-ismier.fr) - [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr) - Ce numéro a été imprimé à 3400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



### SORTIE À LA FERME DE GERMAIN

Le 3 juillet dernier, l'unité des grands de Crèchn'do est partie en bus, visiter la ferme de Germain à Champ-près-Frogès. Après un pique-nique et une sieste en plein air, les enfants ont pu s'approcher des animaux et réaliser des activités manuelles (plantations et collages).



### SÉJOUR 11-14 ANS

15 jeunes ont profité d'un séjour dans les Hautes-Alpes du 7 au 13 juillet dernier.



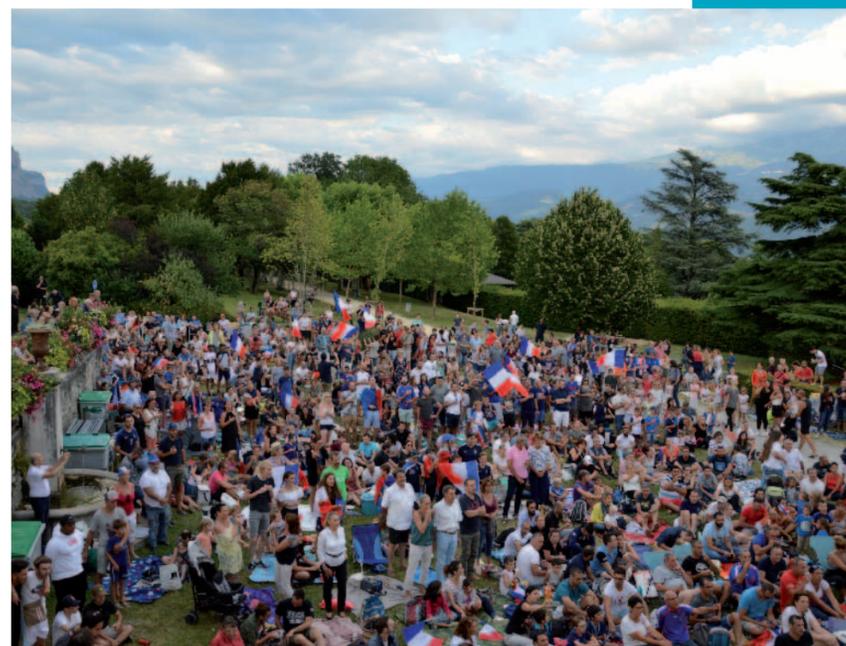
### SÉJOUR 8-12 ANS

Les 22 enfants de 8 à 12 ans étaient à Aiguebelette du 16 au 20 juillet dernier.



### SÉJOUR 6-9 ANS

Ce sont 16 enfants qui, du 11 au 13 juillet, ont séjourné à la campagne à Saint-Pierre de Chartreuse.



### DEMI-FINALE DE FOOTBALL

La municipalité et le comité des fêtes de Saint-Ismier ont invité les Ismériens à venir pique-niquer et regarder la demi-finale France/Belgique sur écran géant le 10 juillet dernier dans le parc de la mairie. La fête s'est déroulée dans un écrin de verdure et une ambiance survoltée lors de la qualification des Bleus pour la finale de la Coupe du monde de football. Avant la projection du match, un film de présentation de Saint-Ismier, réalisé à partir d'images prises par drone, a été diffusé sur l'écran géant.



### MINI-FERME ET SPECTACLE À LA VILLA DU ROZAT

Pour clore les échanges réalisés tout au long de l'année avec la villa du Rozat, un groupe d'enfants de la crèche a participé le 22 juin dernier à un spectacle et un goûter organisé par la maison de retraite.

### VALORISATION DU PATRIMOINE VERNACULAIRE

Après l'exécution de quelques travaux de rénovation, Monsieur le maire, Henri BAILE, et son équipe municipale ont invité le 28 juin dernier les habitants du hameau à l'inauguration d'une nouvelle ère du bassin des Semaises-Le-bas. Christiane SCHEMEIL, conseillère municipale déléguée au patrimoine, a réaffirmé la volonté de la municipalité de protéger et de valoriser le patrimoine de Saint-Ismier.



### CENTRE DE LOISIRS 3-12 ANS

Le centre de loisirs 3-12 ans a effectué une sortie à Réaumont pour une balade avec des lamas le 11 juillet 2018.



RETROUVEZ TOUS LES ALBUMS PHOTOS DES ANIMATIONS MUNICIPALES SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE DE SAINT-ISMIER : [www.facebook.com/villedesaintismier](http://www.facebook.com/villedesaintismier)

AUTONOMIE

# Salon de l'autonomie, 1<sup>er</sup> forum dédié au vieillissement et aux handicaps



Parce que nous sommes tous concernés de près ou de loin, pour nous-même ou pour un proche, par la perte d'autonomie, la maladie, le handicap ou le vieillissement, le département de l'Isère propose aux habitants du Grésivaudan un temps fort, organisé en partenariat avec les communes du Grésivaudan et les acteurs œuvrant dans le champ de l'autonomie.

La journée, destinée à un public adulte et enfant, permettra aux visiteurs de trouver, en un même lieu, les réponses à leurs questions en termes d'adaptation de l'habitat, d'accès aux droits, de mobilité, d'aide à domicile, mais également de découvrir une large offre de services en matière de santé, de bien-être, de sport

adapté, d'établissements d'accueil, de soutien aux proches aidants... au plus près de chez eux.

Ponctuée de conférences, d'ateliers, de démonstrations en tous genres, cette journée ludique et conviviale est ouverte à tous.



**Samedi 6 octobre 2018 au Coléo à Pontcharra de 10h à 17h**

Le Département de l'Isère vous invite au **SALON DE L'AUTON&MIE** Samedi 6 octobre 2018 de 10h à 17h Au COLÉO à Pontcharra - Entrée gratuite

**SANTÉ ■ BIEN-ÊTRE ■ SPORT ADAPTÉ**  
**MOBILITÉ ■ PRÉVENTION ROUTIÈRE**  
**HABITAT ■ NOUVELLES TECHNOLOGIES**  
**ACCÈS AUX DROITS ■ SOUTIEN AUX AIDANTS**  
**VILLAGE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES**  
**ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL**

1<sup>er</sup> forum dédié au vieillissement et aux handicaps

Avec le soutien de la CCAS, dans le cadre de la campagne des 100 jours de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 75 ans. En partenariat avec les communes du Grésivaudan, les Maisons-Service, les services d'aide à domicile, les associations et les associations locales.

> Entrée gratuite - Accès aux personnes à mobilité réduite (PMR)  
Renseignements auprès du service autonomie du Département au 04 56 58 16 41

**NAVETTE GRATUITE**  
UN ALLER-RETOUR LE MATIN ET UN ALLER-RETOUR L'APRÈS-MIDI DEPUIS LE PARKING DE L'ESPACE AGORA À SAINT-ISMIER  
INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE : 04 76 52 52 25.

PERSONNES ÂGÉES

## PERMANENCE D'ÉCOUTE ET DE CONSEILS



Permanence d'écoute et de conseils pour répondre le plus concrètement possible aux personnes âgées qui rencontrent des difficultés dans la recherche d'aide à domicile, d'une place en maisons de retraite, ou toutes autres problématiques liées au vieillissement.



MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS  
Accueil de la mairie - 04 76 52 52 25



LE 2<sup>e</sup> MARDI DE CHAQUE MOIS DE 10 H À 12 H

- 11 SEPTEMBRE
- 9 OCTOBRE
- 13 NOVEMBRE
- 11 DÉCEMBRE

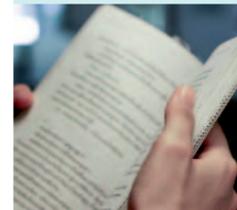


## PROFITEZ DU SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

La médiathèque de l'Orangerie propose depuis le début de l'année un nouveau service de portage de livres au domicile des personnes âgées dépendantes ou des personnes handicapées de la commune.

> SERVICE GRATUIT POUR LES PERSONNES INSCRITES À LA MÉDIATHÈQUE

Si vous êtes concernés, le portage des documents à votre domicile est assuré par des personnes bénévoles, mandatées par la commune et faisant partie des « voisins solidaires ». Les bibliothécaires prépareront votre sélection de livres en gros caractères, de magazines, ou d'audio-livres en fonction de vos goûts et de vos demandes. Des loupes grossissantes et éclairantes pourront aussi vous être prêtées pour faciliter la lecture. Pour recevoir ces lectures chez vous, contacter la médiathèque ou le service du CCAS.



[+ D'INFOS] MÉDIATHÈQUE : 04 76 52 92 76  
CCAS : 04 76 52 52 25



## VENEZ DÉCOUVRIR LES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Saint-Ismier organisent une matinée « portes ouvertes » le **samedi 6 octobre 2018 de 9 h à 12 h** à la caserne.

Sapeurs-pompiers  
315 chemin de Vergibillon  
Saint-Ismier



ENTRAIDE DE PROXIMITÉ

La municipalité souhaite renforcer le contact entre les habitants et développer une entraide de proximité pour favoriser le lien social.



## Le dispositif municipal « Voisins solidaires »

son quartier en situation d'isolement, prend régulièrement de leurs nouvelles avec leur accord, les informe des manifestations locales, notamment celles organisées par le CCAS.

En marge de ce dispositif, et afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (grand froid, canicule...), les services municipaux ont l'obligation légale de tenir un registre des personnes les plus vulnérables. Toute personne âgée ou personne handicapée qui le demande peut s'inscrire sur ce registre. Un signalement peut être fait par un tiers mais la personne concernée devra donner son accord, l'inscription restant un acte volontaire.

En cas d'alerte, un suivi téléphonique est assuré, il peut aussi prendre la forme de visites de courtoisie d'un voisin solidaire.

→ FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique « Solidarité - Vieillesse » OU LE CCAS PAR COURRIEL À [accueil@saint-ismier.fr](mailto:accueil@saint-ismier.fr) 04 76 52 52 25

Pour mieux mailler le territoire communal, des « voisins solidaires » supplémentaires seraient nécessaires.

→ TOUTE PERSONNE DÉSIRANT OBTENIR DES INFORMATIONS OU S'IMPLIQUER DANS CE DISPOSITIF : Contacter CCAS 04 76 52 25 25 par courriel à [accueil@saint-ismier.fr](mailto:accueil@saint-ismier.fr)

MOMENTS DE PARTAGE

## Un hiver riche en solidarité

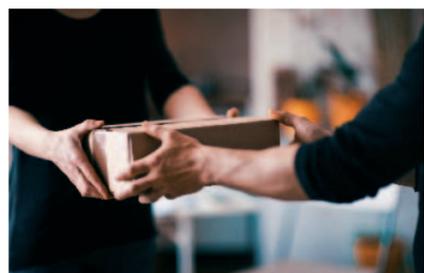
### COLIS DE NOËL AUX SENIORS



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le centre communal d'action sociale (CCAS) offre un colis de Noël ou un repas festif aux Ismériens âgés de quatre-vingts ans et plus.

Vous avez le choix entre recevoir le colis de Noël à votre domicile ou participer au repas festif destiné aux 70 ans et plus. Un courrier en ce sens sera adressé aux habitants courant septembre 2018. Les coupons-réponses sont à retourner auprès du CCAS **au plus tard le 19 octobre 2018**. Si vous choisissez le colis, il vous sera livré directement à votre domicile, avant Noël, par un élu municipal, par un membre du CCAS ou par un « voisin solidaire ».

[CONTACT] CCAS 04 76 52 52 25



### REPAS DE NOËL DES SENIORS

Monsieur le maire, le CCAS de Saint-Ismier et le club des « Sans Souci » sont heureux d'inviter les Ismériens de 70 ans et plus à partager un moment de convivialité lors du traditionnel repas de Noël.

**le jeudi 9 décembre 2018 à 12h à l'Espace Agora**



Navette « TIMSI » gratuite mise en place pour vous rendre au repas.

[+ D'INFOS] 04 76 52 52 25  
DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE AUPRÈS DU CCAS DE SAINT-ISMIER: 23 NOVEMBRE 2018.



Inscrivez-vous pour participer au repas des seniors!

### SOLIDARITÉ

## LE PROGRAMME DE LA « SEMAINE BLEUE »

La « Semaine bleue » est un événement national pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

« Le mécano de la Générale » opus 15 numéro 1 de Buster Keaton

Musique composée et interprétée par Jean-Philippe ISOLETTA, au piano [www.jean-philippeisoletta.com](http://www.jean-philippeisoletta.com)

Mardi 9 octobre 2018 à 15h à la salle du Rozat à Saint-Ismier  
Entrée libre pour tous



« Ma belle mère, mon ex et moi » de Bruno Duvert

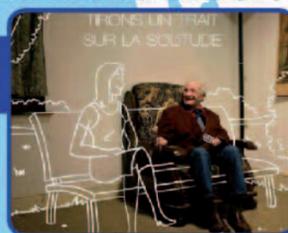
Avant de demander la main d'une femme, on devrait bien observer sa mère ....!

Vendredi 12 octobre à 20h30 à l'Espace Agora à Saint-Ismier  
Billetterie auprès de la Maison Pour Tous (MPT) : 06 00 54 40 85.

Conférence sur l'isolement « Solitude... Isolement... Voisins solidaire »

Les communes de Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier et Biviers vous proposent une conférence animée par Madame Catherine GUCHER, sociologue.

Mercredi 10 octobre à 20h à la salle Cartier Millon à Saint-Nazaire-les-Eymes.



Espace Agora Saint-Ismier  
04 76 52 52 25  
Espace Agora  
agora@saint-ismier.fr  
www.agora-saint-ismier.com

Médiathèque de l'Orangerie  
04 76 52 92 76  
mediatheque@saint-ismier.fr  
www.bibliotiques.le-gresivaudan.fr

### PETITE ENFANCE

## La rentrée 2018 à Crèch'ndo

Crèch'ndo a ouvert ses portes le 21 août 2018 pour accueillir les 85 enfants inscrits pour cette nouvelle année 2018-2019, dans les 3 unités de la structure.

Les nouveaux venus abordent la collectivité en douceur et bénéficient d'une adaptation progressive d'une quinzaine de jours. Les enfants qui reviennent pour la deuxième ou troisième année consécutive ont également un aménagement d'horaires sur des demi-journées ou 3 petites journées après la coupure estivale.



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT A ÉTÉ RÉACTUALISÉ ET UN NOUVEAU PROJET PÉDAGOGIQUE ÉLABORÉ PAR L'ÉQUIPE DÉBUTE DÈS SEPTEMBRE 2018 POUR LES TROIS ANNÉES À VENIR.

L'éveil des cinq sens en est le thème, notre objectif est « d'encourager la curiosité de l'enfant pour découvrir le monde qui l'entoure et se construire ». Vaste projet que nous avons à cœur de mener à bien avec la participation des familles et pour lequel des actions seront mises en place au fil de l'année dans l'unité des bébés, des moyens et des grands.



Françoise VIDEAU, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse

### ENFANTS

## AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS DES ENFANTS

Toutes les familles résidant à Saint-Ismier, dont le quotient familial est inférieur à 1200€, peuvent bénéficier d'une aide financière du centre communal d'action sociale (CCAS) pour la pratique d'activités sportives et culturelles pour leurs enfants (3 à 18 ans).

Il a été décidé lors du conseil d'administration du CCAS du 14 juin dernier d'augmenter le plafond de l'aide. Ainsi, l'aide maximum accordée par le



CCAS est désormais de **200€ au lieu de 100€**. La participation du CCAS varie en fonction du quotient familial.

LISTE DES JUSTIFICATIFS À FOURNIR DISPONIBLE SUR [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique « CCAS ».

[+ D'INFOS] 04 76 52 52 25  
DATE LIMITE POUR DÉPOSER LES DOSSIERS AUPRÈS DU CCAS DE SAINT-ISMIER: 19 OCTOBRE 2018.

### ÉCOLES



## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école le 3 septembre dernier.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES VIGNES, des faux-plafonds ont été installés durant l'été afin de limiter la résonance dans les classes. Les conditions d'apprentissage vont s'en trouver grandement améliorées.

À L'ÉCOLE DE LA POULATIÈRE, la couverture de la toiture du bâtiment de l'élémentaire, en très mauvais état, a été entièrement changée.

Quant aux effectifs, après une forte augmentation de plus 50 élèves à la rentrée précédente, ils se maintiennent autour de **630 élèves**, dont près de **230 élèves en maternelle**.



## VACANCES SCOLAIRES

Les vacances de la Toussaint: du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre 2018.

→ Le centre de loisirs 3-12 ans et le local jeunes 11-17 ans seront ouverts du 22 au 26 octobre et du 29 au 31 octobre 2018.

→ Durant les vacances de Noël, Les accueils de loisirs municipaux enfants et jeunesse seront fermés.

LES PROGRAMMES ET DATES D'INSCRIPTION SERONT DISPONIBLES FIN SEPTEMBRE 2018.



JEUNESSE

## Jeunes à Saint-Ismier, focus sur le « LOCAL JEUNES »

Le service «jeunesse» accompagne les adolescents en construisant avec et pour eux, des dispositifs leur permettant de grandir au mieux. Jérémy, adulte-repère, propose une action globale, validée par les élus, avec tous les acteurs éducatifs locaux (parents, collège, lycée, services jeunesse, etc.).

### DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

L'équipe favorise l'autonomisation et la responsabilisation en instaurant, à partir de leurs savoir-faire et compétences, une relation de confiance entre les jeunes et entre jeunes et adultes.

Pour encourager esprit collaboratif et solidarité, elle vise pour chaque projet l'intérêt du groupe et s'assure que chacun y trouve sa place.

Elle soutient les initiatives et la participation des jeunes dans le développement de projets et la conception de programmes d'activités. Elle insiste sur le respect: celui de l'autre, égalité des chances, mixité dans les activités et sensibilisation au handicap.

La discrimination est bannie. Ouverture et échange sont des mots clés. Les jeunes bénéficient d'une écoute permanente et bienveillante, les temps d'accueil sont conviviaux et les partenariats avec d'autres communes fréquents.

La prévention face aux addictions et aux conduites à risque est de rigueur.

### DE NOMBREUX PARTENARIATS

Jérémy travaille avec le collège du Grésivaudan le vendredi, il intervient au foyer du collège de 12h à 13h30 pour des échanges et des jeux.

Le service dispose aussi, grâce au Grésivaudan, d'un partenariat avec l'APASE (Association Pour l'Action Sociale et Éducative). Toute l'année, Anne, éducatrice spécialisée, en lien étroit avec le service, intervient sur les espaces publics de la commune. Sa présence constitue une ressource pour adolescents et jeunes adultes.

De plus, le service assure, sur demande, un accompagnement à l'emploi et à la formation pour les 16-25 ans: aide à la rédaction de lettres de motivation ou de curriculum vitae, aide à la recherche, etc.

### LA PARTICIPATION À DES ANIMATIONS

Le service participe à des projets d'animation de la commune.

Un grand succès: des jeunes ont organisé la journée festive «Halloween» des vacances de Toussaint 2017. Pendant une semaine, 15 jeunes ont bâti des décors et imaginé des stands adaptés. Déguisés, ils se sont transformés en animateurs pour plus de 1000 personnes.

À cet événement très réussi, on peut ajouter, la fabrication du bonhomme Carnaval, l'organisation d'un spectacle de magie et d'une enquête policière pour les enfants du centre de loisirs.

## STATISTIQUES 2017/2018

### 119 jeunes

(88 garçons / 31 filles)

ont fréquenté les activités du service «jeunesse»

Ouverture du «local jeunes» en période scolaire: **36 mercredis et 33 vendredis**

Ouverture du «local jeunes» en vacances scolaires sauf à Noël et à la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août

Séjour d'hiver 11/17 ans  
7 jours à Morzine en intercommunalité (Lumbin/Le Versoud): **36 jeunes**

Séjour d'avril  
3 jours à Europa-Park en intercommunalité (Lumbin / Biviers): **36 jeunes**

Séjour d'été 14/17 ans  
10 jours surf à Seignosse en intercommunalité (Biviers / Crolles / Montbonnot): **30 jeunes**

Séjour d'été 11/14 ans  
7 jours dans les Hautes-Alpes: **15 jeunes**

Mini-séjour d'été 11/17 ans  
3 jours à Tignes, en intercommunalité (Biviers / Crolles): **24 jeunes**

### LA SITUATION ACTUELLE SUR LA COMMUNE

Actuellement, les animateurs constatent que les jeunes Ismériens sont présents aux activités proposées et qu'un groupe de préadolescents de 12-13 ans est acteur de ses loisirs à travers les projets menés.

Les actions du service visent à rendre encore plus de jeunes acteurs de leurs loisirs et non uniquement consommateurs de sorties. Elles s'efforcent aussi de maintenir le lien avec les 14-17 ans moins présents et qui ont besoin pourtant d'adultes et de lieux ressources pour se construire et s'épanouir.

Enfin, il semble souhaitable à l'équipe que les parents s'impliquent dans les actions menées envers les jeunes afin d'instaurer une politique éducative globale sur le territoire.

## JÉRÉMY l'animateur jeunesse

Arrivé en 2007, il s'est d'abord occupé des 8/12 ans.

En 2011, du fait de ses compétences et de ses affinités évidentes avec cette tranche d'âge, il devient animateur jeunesse des 13/17 ans.

De ce poste, il évoque les très bons souvenirs que lui laissent les séjours montés avec les jeunes et le partage avec eux de moments simples comme déguster une pizza sur la plage dans la bonne ambiance d'un séjour réussi.

Autre grand moment: l'organisation des «Olympiades» du Grésivaudan avec 120 jeunes de plusieurs communes.



AU REVOIR

## MONSIEUR HERVÉ SEGRETO

C'est avec une immense tristesse que l'équipe municipale et moi-même avons appris le décès de Monsieur Hervé SEGRETO, président de la Maison Pour Tous (MPT) de Saint-Ismier et du groupe d'astronomie du Grésivaudan, le 18 août dernier, à l'âge de 51 ans. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Hervé SEGRETO se battait depuis plusieurs années contre la maladie. Il a fait preuve pendant toute cette période d'un courage et d'une dignité exceptionnels tant dans sa famille qu'auprès de ceux qui le côtoyaient.

Nous garderons un souvenir ému de son dévouement auprès des adhérents de la Maison Pour Tous (MPT) de Saint-Ismier et de tous les Ismériens.

Il était un bénévole associatif dévoué, humble et apprécié de tous. Il faisait preuve d'une grande abnégation dans ses différents engagements associatifs. Sa disparition représente une grande perte pour la commune de Saint-Ismier et plus largement pour le Grésivaudan.

Henri BAILE

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

# Conseils de quartiers: c'est parti pour le cycle 2018/2019!



Fidèle à son engagement de campagne durant les dernières élections municipales, la municipalité va organiser la réunion des cinq conseils de quartiers de la commune au cours de l'automne prochain.

Ils visent à installer l'écoute au cœur des échanges entre l'équipe municipale et les Ismériens. Les prochaines rencontres seront particulièrement consacrées à des discussions autour de la sécurité routière des piétons et cyclistes, des points

d'apport volontaire pour les déchets ménagers, du rapprochement des communes et des logements adaptés au vieillissement.



PLANNING

DES PROCHAINES

RÉUNIONS DES CONSEILS

DE QUARTIERS

→ **SAMEDI 22 SEPT.** 10H À 12H  
Quartiers « Semaises/Charvinière » et « Pageonnière/Fangeat/Pont Rivet ».  
Espace Agora.

→ **SAMEDI 6 OCT.** 10H À 12H  
Quartiers « Buttit/Grandes Vignes » et « La Bâtie/Clos Mars ».  
Salle des fêtes du Rozat.

→ **SAMEDI 20 OCT.** 10H À 12H  
Quartiers « Manival » et « Pratel/Grand Torrent ».  
Salle des fêtes du Rozat.

→ **SAMEDI 10 NOV.** 10H À 12H  
Quartiers « Centre-village » et « Vercors/Chartreuse ».  
Salle des fêtes du Rozat.

→ **SAMEDI 1<sup>ER</sup> DÉC.** 10H À 12H  
Quartiers « Corbonne/Chaboud/Combes » et « Civet/Cret de Chaumes/Ribotière/Génissieux/Bouts ».  
Salle des fêtes du Rozat.



## JEUDI 8 NOV. 19h

MAIRIE, SALLE DES MARIAGES

### → Réunion publique de concertation sur le futur règlement local de publicité (RLP)

Document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal, un règlement local de publicité (RLP) permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales. Les publicités, enseignes et préenseignes sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité, de format et doit faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalable en mairie.

Les communes peuvent instaurer, dans des zones définies, des règles différentes de la réglementation nationale, dans le cadre d'un règlement local de publicité (RLP). Plus de précisions en page 19.

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE GÉNÉRATIONNELLE



## NOUVEAU SERVICE À SAINT-ISMIER: Une permanence d'accompagnement numérique aux démarches administratives

La mairie de Saint-Ismier propose à ses habitants, à compter du 4 octobre 2018, la mise en place d'une permanence d'accompagnement à l'accomplissement de vos démarches administratives informatisées.

Créer une adresse courriel, créer un compte, imprimer une attestation, demander des actes d'état civil, une carte grise...

Cette permanence se tiendra le jeudi matin en mairie, de 10h à 12h, et sera assurée par Madame Cécile Lelarge, animatrice multimédia.



MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS  
Accueil de la mairie  
04 76 52 52 25

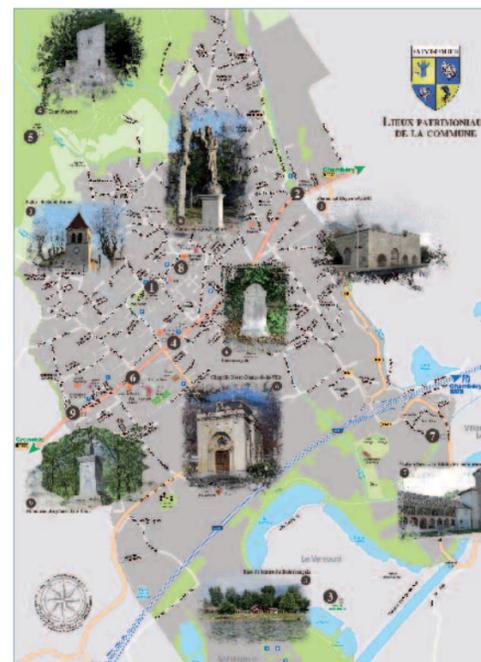
## Le plan de ville réactualisé

### → UN NOUVEAU PLAN DE VILLE DE SAINT-ISMIER A ÉTÉ ÉDITÉ.

Il a été installé sur les trois panneaux d'information de rue (place de l'Église, chemin de Pré Diot et Haut Manival) pour renseigner les passants, touristes et transporteurs.

Ce plan est également disponible en version « dépliant touristique » à l'accueil de la mairie.

Il comprend au recto une carte standard et au verso une carte des lieux patrimoniaux, idéale pour découvrir le patrimoine vernaculaire de Saint-Ismier, au cours d'une balade en famille ou entre amis le week-end.



## SAINT-ISMIER VUE DU CIEL

Un drone a survolé notre commune au cours du printemps dernier. On découvre désormais la ville de Saint-Ismier vue du ciel dans un film de 6 minutes sur : <http://bit.ly/2nhiPko>

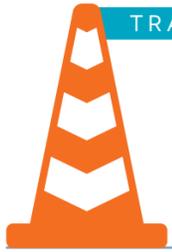
Retrouvez-vous votre quartier, votre hameau, votre immeuble, votre terrain de sport habituel, ou votre lieu patrimonial préféré?



VOUS POUVEZ CONSULTER CE PLAN EN VERSION PDF SUR: [www.saint-ismier.fr/plan-de-ville](http://www.saint-ismier.fr/plan-de-ville)



TRAVAUX ESTIVAUX

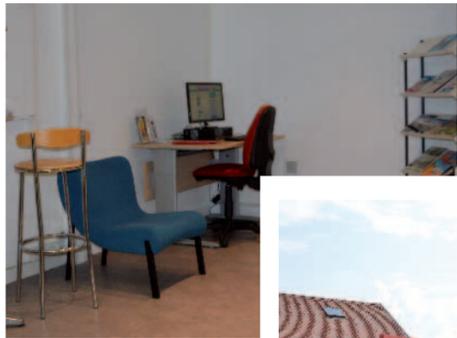


## Le point sur les chantiers de l'été

### À la médiathèque, un nouvel espace lecture accessible aux personnes à mobilité réduite

Suite aux travaux de cet été, le hall d'entrée de la médiathèque de l'Orangerie s'agrandit d'une petite surface dédiée à la lecture au calme. Un ordinateur placé à bonne hauteur et adapté à tous permet la consultation du catalogue en ligne des bibliothèques du Grésivaudan. Les toilettes attenantes ont, elles aussi, été mises aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

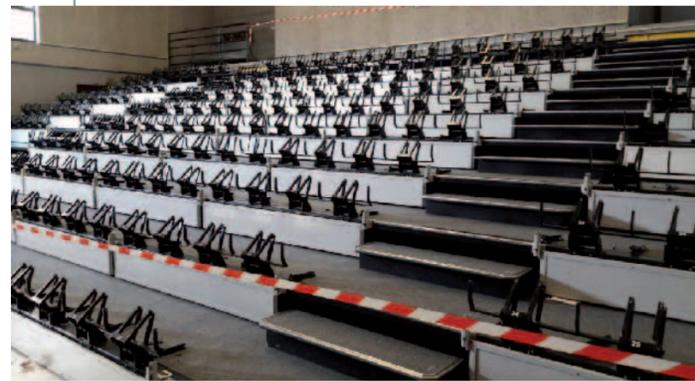
Ces travaux d'adaptation et de mise en conformité avec la loi sur l'accessibilité profiteront à tous.



### L'Espace Agora remis à neuf avant la nouvelle saison culturelle

L'Espace Agora étant de plus en plus fréquenté, il était devenu urgent de procéder à une rénovation. Le rajeunissement de la peinture du hall d'accueil et des sanitaires ainsi que le changement de l'assise des fauteuils de la salle de spectacle, auparavant très inconfortables, ont été réalisés pendant l'été.

À cette occasion, la mise aux normes du raccordement de l'ensemble du système incendie a été finalisée.



### Les travaux de construction de « Médivillage » avancent vite

Le pôle de santé pluridisciplinaire « Médivillage », qui proposera une offre médicale au cœur du village complémentaire de celle de « Médivallée » à La Bâtie, devrait ouvrir ses portes fin novembre 2018.



EXPOSITIONS EN MAIRIE D'ARTISTES D'ICI ET D'AILLEURS

#### CHRISTIAN KERAMIDAS

15 AOÛT > 28 SEPTEMBRE 2018

Entre peinture et graphisme, une invitation à partager la passion des voyages



#### GILLES RENOU

2 OCTOBRE > 31 OCTOBRE 2018

Photographies



PORTRAIT



## Sabine ALBERT CRESCENCE Sur un air d'école...

Sabine, professeur et chanteuse, intervient à l'école de Saint-Ismier pour mettre en musique un spectacle vocal avec tous les enfants.

Je vais intervenir pour la 3<sup>e</sup> année à l'école primaire « Les Vignes ». Pendant un trimestre, je viens donc une fois par semaine pour travailler avec chaque classe à l'élaboration d'un projet « chorale », présenté ensuite à l'Espace Agora. Le conte musical est choisi parmi le vaste répertoire jeunesse qui existe avec de jolies mélodies et des histoires à raconter, en accord avec le corps enseignant. Les instituteurs contribuent d'ailleurs à la réussite de l'activité. Entre les séances, ils font apprendre les chansons comme une poésie. Pour les enfants, le référent reste l'instituteur ; s'il est investi, les enfants le sont aussi.

J'ai toujours voulu travailler avec des enfants. Ils sont naturels, spontanés, sans filtre. Cela me plaît beaucoup et j'apprécie d'être avec eux. Je leur apporte ma connaissance musicale et je la partage. Mon rôle est d'être à l'écoute de ce qu'ils font, ce qu'ils disent, ce dont ils sont capables. Et ils sont tous capables de quelque chose ! Je veux faire chanter tout le monde. Même si certains sont moins à l'aise, un enfant ne chante pas faux, ça n'existe pas.

C'est qu'il n'a pas les outils pour se servir de sa voix, de sa respiration, de son corps. Mon travail leur permet de prendre conscience de tout ça et de les faire progresser. Je les aide en m'adaptant à ce qu'ils sont et je les amène, peut-être par des chemins de traverse, là où je veux en venir. C'est un travail constructif qui s'opère. Au fur et à mesure, ils avancent. Ils prennent du plaisir et entendent des choses qu'ils n'entendaient pas au départ ; quand ils se rendent compte d'où ils sont partis, ils se disent « on a réussi ! ». Tout ça leur donne envie de chercher de plus en plus de capacités. Je crois que c'est important pour eux.

« Les enfants surprennent tout le temps ; une fois sur scène, tout le travail ressort, il y a de belles choses qui se passent. »

discipline et concentration, elle diffère de l'enseignement scolaire et leur apporte d'autres satisfactions.

Ils sont d'ailleurs contents quand je viens dans leur classe. Même si l'activité est loin d'être une récréation puisqu'elle leur demande



Avec une formation de musicienne intervenante et un diplôme d'enseignement, Sabine Albert Crescence est professeur au Conservatoire de Grenoble.

Elle y enseigne la formation musicale (solfège) aux chanteurs, danseurs et musiciens. Elle assure également le suivi vocal (cours de chant et techniques) des jeunes élèves en chœur.

Elle est aussi chanteuse et se produit en concert, en soliste ou petite formation. Elle vit, depuis 2005, sur Saint-Ismier.



En plein développement de la métropole grenobloise et des 46 communes de la communauté de communes « Le Grésivaudan » (CCG), ainsi que de l'urbanisme à Saint-Ismier, les déplacements réalisés par les habitants et le trafic automobile traversant la commune progressent fortement. Notre cadre de vie s'en trouve inévitablement impacté.

# Un village à vivre, un village à « 30 »

Il y a donc lieu de réfléchir collectivement à l'organisation des différents modes de déplacement, de les aborder en fonction de leur nature afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des habitants dans un village qui, au fil du temps, a remplacé ses vignes et ses pâturages par un tissu pavillonnaire dense, autour de ses hameaux sillonnés par un réseau de voirie étroit et pentu.

## LES RÉALITÉS CONTEMPORAINES

Deux types de déplacements revêtent un enjeu politique majeur sur notre commune :

- > **les déplacements en voiture** : des comportements culturels attachés à l'usage de l'automobile et la topographie du village sont autant de facteurs qui génèrent une utilisation très développée de ce mode de transport, y compris pour des déplacements de courte distance ;
- > **les déplacements piétons** : leur sécurisation ainsi que le maillage et le développement des cheminements doux sont au cœur du projet politique de la majorité municipale. Elle se heurte cependant parfois à la revendication de la propriété foncière et à la peur du dérangement, ou à la crainte du changement d'habitudes qui permettrait des aménagements pour sécuriser les piétons et les cyclistes sur des voiries historiquement étroites.

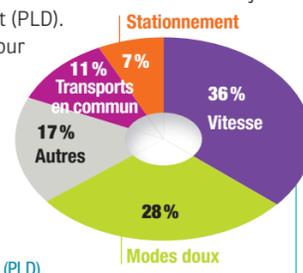
## LES DEMANDES DES HABITANTS

Elles ont été collectées lors des conseils de quartiers. Elles sont 36 % à faire ressortir des interrogations quant aux vitesses excessives pratiquées sur la commune et 28 % manifestent des attentes d'aménagements en faveur des modes doux.

Parmi les demandes de mise à l'ordre du jour adressées par les habitants pour ces conseils de quartiers, 72 % d'entre elles font directement référence à des sujets abordés par le projet de plan local de déplacement (PLD).

Il s'agit soit d'aménagements à mettre en œuvre pour assurer un véritable impact sur la vitesse des véhicules, soit de modifications de carrefours réputés difficiles.

Toutes les remarques convergent vers une attente de mise en sécurité des piétons.



Sujets abordés par les habitants, relatifs au plan local de déplacement (PLD).

## DES ENJEUX PARTAGÉS

Les habitudes de déplacement des résidents de la commune sont souvent ancrées dans l'usage de la voiture. Il est souhaitable de pouvoir rompre avec ce mode de fonctionnement conditionné par les nécessités professionnelles et familiales, ou la situation géographique du village. Aussi importe-t-il de pouvoir proposer une véritable alternative attractive en termes de modes doux et de modes de transports partagés, à travers une offre diversifiée de transport en commun, de covoiturage ou d'auto-stop organisé et par la réalisation d'aménagements sécurisés accompagnés d'une signalétique adaptée.

Cependant, il convient de ne pas sombrer dans une idéologie qui relèverait uniquement d'une « éthique de conviction », où seules comptent les idées défendues. C'est donc une « éthique de responsabilité » attentive aux conséquences pratiques de nos convictions qui doit nous animer.

C'est ainsi que nous pourrions faire évoluer nos comportements et espérer une circulation apaisée. Il convient en effet de faire preuve de réalisme au regard de la topographie du village, de son éloignement de la métropole, des contraintes sociales et des habitudes.

## UN VILLAGE À VIVRE, UN VILLAGE À « 30 »

Dans un contexte de raréfaction de la ressource financière, réaliser l'ensemble des aménagements préconisés par le plan local de déplacement (PLD) pour sécuriser l'espace public et limiter les nuisances automobiles, devra raisonnablement s'échelonner sur plusieurs années budgétaires, alors même que nos écoles et autres bâtiments publics ont besoin de travaux de maintenance.

Pendant ce temps, le village se développe irréversiblement et accueille de nouveaux habitants. Notre effectif scolaire pour cette rentrée 2018/2019 s'établit à 630 enfants, dont près de 230 en maternelle, alors que la crèche municipale gère déjà une liste d'attente... Le nombre de véhicules automobiles circulant dans nos rues et chemins s'accroît en proportion mais nos voies restent les mêmes...

**Nous devons donc, sans attendre, faire preuve de civisme et de responsabilité pour préserver notre cadre de vie** face au problème de sécurité des piétons et sans avoir besoin de couvrir la commune de chicanes, ralentisseurs et panneaux de signalisation routière pour nous prémunir des excès de vitesse.

Apprenons à passer du Code de la route au « Code de la rue » pour que celle-ci reste un espace de vie.

Partageons l'idée qu'il est préférable de faire rimer convivialité avec sécurité afin que l'espace public reste adapté aux usagers les plus vulnérables, plutôt que de s'ingénier à inventer des moyens nouveaux pour limiter les nuisances automobiles.

Une meilleure appréhension de l'espace public passe par une prise de conscience de nos responsabilités individuelles au présent et au futur et une volonté collective de partager un village à vivre et non pas uniquement un lieu de résidence, tout en initiant nos enfants à de nouveaux comportements.

C'est pourquoi, dès cet automne, nous vous proposons de partager la volonté de faire que Saint-Ismier reste un village à vivre. Un village où l'on roule à « 30 » dans le respect des attentes et contraintes de chacun.



## L'école du Clos Marchand en modes doux

Qui n'a jamais pesté contre l'engorgement matinal du secteur Clos Marchand... Face à ce souci permanent lié au « tout voiture » qu'un aménagement de voirie ne pourrait résoudre, les professeurs de l'école du Clos Marchand tous adeptes de la bicyclette, ont décidé de sensibiliser leurs élèves à des alternatives sous forme ludique et dans la continuité de l'esprit du plan local de déplacement (PLD).

Ainsi, après avoir repéré les itinéraires et adresses de chacun sur un plan de la commune, et travaillé sur la sécurité routière, toutes les classes ont concouru dans un défi : pendant une semaine fin juin, les élèves signalaient chaque matin leur mode de déplacement sur le trajet de l'école, ce dernier rapportant des points à la classe dès lors que l'enfant ne circulait pas seul dans un véhicule. Bicyclettes, trottinettes, covoiturage et cheminements piéton avec des grappes atteignant parfois 20 élèves descendant du Chaboud, ont ainsi permis aux CM2 de remporter la trophée.

En phase avec la politique municipale, des élus et le policier municipal ont effectué des comparaisons par comptage démontrant une baisse notable de véhicules de 30 % le jeudi matin : « no pagaille, no stress » pour traverser ce jour-là !

Sous le préau où attendaient les trottinettes, Monsieur le maire, Henri BAILE, a remis la coupe aux gagnants en remerciant les enseignants pour cette belle initiative. Tous les écoliers du Clos Marchand, ravis de cette expérience ont souhaité renouveler l'opération à la prochaine rentrée. Monsieur le maire a, quant à lui, promis un garage à vélo si le record de points était battu.

## AMÉLIORER LA MOBILITÉ DANS LA CUVETTE GRENOBLOISE, UNE SOLUTION POSSIBLE : L'AUTO-STOP ORGANISÉ ; C'EST PARTI POUR SAINT-ISMIER

Face aux embouteillages que nous connaissons, une dizaine d'habitants de la région grenobloise réfléchissaient en juin 2015 à la mise en place d'un système d'auto-stop organisé. De nombreuses expériences d'auto-stop existaient déjà, par exemple entre le haut et le bas de Sassenage, entre les communes du Sappey et de La Tronche, le plateau des Petites Roches et la vallée du Grésivaudan, en Voironnais, dans le Trièves comme dans de nombreuses régions en France. Elles pouvaient être source d'inspiration.

À partir de l'automne 2016, les différents responsables de la cuvette grenobloise en

charge de la mobilité ainsi que les transports grenoblois ont rejoint le groupe de travail. Compte tenu du montant élevé du budget estimé pour lancer le projet, de l'ordre de 500 000 euros, il a été décidé de s'associer à une structure existante.

« Rezo Pouce », société coopérative d'intérêt collectif, a été sélectionnée et chaque membre du collectif, dont la communauté de communes « Le Grésivaudan » (CCG) a pris la décision d'adhérer à cette société. Nous sommes maintenant entrés dans la phase de lancement nécessaire car on connaît le poids des freins psychologiques à vaincre.

### Zoom sur le carrefour du Pont Rivet :

La municipalité précédente, celle de Madame FERRADOU, avait imposé une participation financière au promoteur immobilier du « Rocher blanc » pour la réfection des voiries et des réseaux (PVR). Dans ces conditions, la mairie était donc engagée, avec cette participation financière, à réaliser des aménagements sur le carrefour du Pont Rivet. L'ensemble du réaménagement de l'entrée de ville est subventionné par le département de l'Isère, dans la limite de 500 000 €, puisque la route du Rivet est une route départementale. Comme pour tous les travaux publics, l'engagement du réaménagement du carrefour de Pont Rivet a fait l'objet d'un vote en commission d'appels d'offres (CAO) ainsi qu'en séance du conseil municipal lors de l'adoption du budget (BP 2018).

Le réaménagement complet à la fin de l'année 2018 du carrefour du Pont Rivet et de la route du Rivet permettra la création :

- de plus de 20 places de stationnement ;
- d'une bande cyclable et de trottoirs sécurisés pour les piétons ;
- d'un traitement paysager pour cette entrée de ville qui éloignera et isolera les habitations du bruit des voitures.



### Fonctionnement de l'auto-stop organisé

Le principe est de fournir aux auto-stoppeurs de plus de 16 ans et aux conducteurs les outils adéquats pour optimiser cette pratique : des fiches à imprimer pour préciser sa destination aux automobilistes, un autocollant à apposer sur le pare-brise, des supports d'information sur les bonnes pratiques, une autorisation parentale pour les 16-18 ans, un site Internet dédié et une application pour smartphone.

Pour compléter ce dispositif, la communauté de communes « Le Grésivaudan » (CCG) a matérialisé différents points de prise en charge des auto-stoppeurs en installant des panneaux signalétiques spécifiques dans de nombreuses communes. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire gratuitement sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) et pour plus d'informations sur [www.le-gresivaudan.fr/408-utiliser-la-voiture-autrement.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/408-utiliser-la-voiture-autrement.htm)

**Les 27, 28 et 29 septembre, une campagne de communication sera lancée à travers tout le territoire du Grésivaudan par les communes ayant adhéré au dispositif. Soyez nombreux à y participer !**





## TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

## Collecte des déchets : payer plus pour avoir... moins ?

L'intercommunalité souhaite supprimer le mode de ramassage actuel qui consiste à collecter devant chaque porte les bacs des particuliers et demande que les habitants se déplacent pour aller déposer leurs déchets dans des « points d'apport volontaire » (PAV) parfois très éloignés de leur domicile en raison du manque de foncier adapté.

Ce changement risque d'affecter profondément la vie quotidienne de nos habitants et ne peut être pris à la légère. À ce titre, la réforme votée par la communauté de communes « Le Grésivaudan » (CCG) ne doit pas s'appliquer d'une façon uniforme à l'ensemble des communes de la vallée. C'est d'ailleurs ce qu'a revendiqué notre conseil municipal par sa délibération en date du 26 juin 2015.

À la demande expresse de Saint-Ismier, notamment, la CCG accepte de tenir compte des particularités de chaque territoire mais se propose d'augmenter la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM) pour les « rebelles » qui refuseraient de changer leur mode de collecte et d'amoindrir ainsi la qualité du service.

Ne serait-ce pas une punition déguisée pour les municipalités qui souhaitent préserver leurs habitants du spectacle désolant que l'on observe sur la photo ci-contre prise dans une commune qui a opté pour la nouvelle forme de collecte ?



## TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

## Grésivaudan : un projet de territoire nébuleux au financement incertain.

Ce projet de territoire est une multiplication de structures aux compétences non explicitées, au financement non défini, un mille-feuille administratif source d'opacité de gestion et d'inégalités de traitement entre les communes.

Le projet est une réorganisation administrative du Grésivaudan selon 3 axes :

- > 2 villes ressources : Pontcharra et Crolles ;
- > redistribution des compétences entre les communes et le Grésivaudan avec la création de « bassins de services » ;
- > partage de compétences avec la métropole grenobloise.

Nous ne pouvons que nous interroger.

> Que pèseront les communes face aux deux villes phares ? Une intercommunalité XXL disparate avec 2 pôles urbains ?

> Comment seront gérées les compétences partagées avec la métropole en particulier celle du développement économique ? Quel sera le poids politique du Grésivaudan ?

> La réorganisation administrative en bassins de services n'est-elle pas trop complexe ? Des services seront proposés dans un seul bassin, d'autres seront communs à plusieurs bassins de services. Comment ces bassins de vie seront-ils gérés ? Comment le citoyen s'y retrouvera-t-il ? Ne crée-t-on pas un nouveau mille-feuille administratif ? Ce système n'est-il pas la porte ouverte à la formation de syndicats intercommunaux déguisés ?

> Quel sera le coût de cette réorganisation et de son fonctionnement ? Pourrions-nous faire des économies dans la gestion du Grésivaudan ? Ex. le coût de la restitution de la gestion des crèches et des gymnases aux communes n'est pas connu. En 2018, Le Grésivaudan, au pied du mur, pour boucler son budget, a augmenté fortement le coût de ses services et de 30 % la taxe sur le foncier bâti. En 2019, la TEOM augmentera pour les citoyens ayant le ramassage des ordures en porte à porte.

Peu mobilisés, seuls 132 des 850 élus municipaux étaient aux réunions d'information et moins de la moitié des élus communautaires à la dernière réunion sur ce projet. Les citoyens, payeurs du projet, n'ont pas été consultés, ils seront juste informés !

Geneviève Picard  
Démocratie, éthique et transparence - [www.geneviepicard.fr](http://www.geneviepicard.fr)

## TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

## Des travaux inutiles et/ou fort coûteux...

Beaucoup d'ismériens s'interrogent sur les raisons de la réalisation des travaux engagés au niveau du carrefour de Pont-Rivet et de la RD 1090. La question est légitime, car ce carrefour qui n'est pas référencé comme accidentogène, fonctionnait plutôt bien et avait déjà fait l'objet d'aménagements dans le passé. Alors pourquoi de tels travaux pour un montant total de 800 000 € ?

Notre groupe, qui n'a pas été consulté en amont sur ce projet structurant fort coûteux et qui a donc été mis devant le fait accompli, s'est également interrogé. Nous avons alors demandé en commission une présentation du projet, alors que les travaux avaient déjà commencé. Comme d'habitude, les décisions importantes sont prises en catimini par Monsieur le Maire et un petit groupe d'élus, sans aucune concertation, ni consultation des commissions officielles. Malgré nos écrits au Maire et notre bulletin de mars 2018, les vieilles pratiques n'ont pas changé à Saint-Ismier.

Mais revenons sur ce projet qui consiste à réduire la largeur des voies, créer des stationnements sur la voirie et aménager les trottoirs et abords des immeubles avoisinants. En fait, il s'agit comme pour les opérations précédentes réalisées au Clos Mars à La Bâtie, devant Evergreen et l'Agora, de pallier les insuffisances de places de stationnement de la résidence « Le Rocher Blanc », et ce, aux frais du contribuable. Au lieu d'avoir fait aménager ces places et ces abords aux frais du promoteur, la commune, qui a conservé le foncier, réalise aujourd'hui les travaux à vos frais et augmente les impôts. Nous ne partageons pas cette façon de procéder qui consiste à densifier les programmes immobiliers, puis à corriger ultérieurement les erreurs aux frais du citoyen.

D'autres travaux importants ont été engagés, notamment à l'école Poulatière à hauteur de 360 000 €, alors que la création d'un nouveau groupe scolaire est en réflexion. Au local jeunes, la création d'un WC PMR a coûté la coquette somme de 20 889 € pour seulement 8 m<sup>2</sup>, la facture n'indiquant aucun mètre précis. Les montants de ces travaux nous laissent donc perplexes.

Christophe Gauvain / Clotilde Nicolussi Castellan /  
Luc Meunier / Jacques Josserand

## CADRE DE VIE

UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)  
EN COURS DE MODIFICATION POUR  
préserver les paysages  
et limiter la pollution visuelle

La mairie de Saint-Ismier est actuellement engagée dans une modification de son règlement local de publicité (RLP) afin d'adapter la réglementation nationale au contexte local, de limiter la pollution et la nuisance visuelles, de permettre la visibilité des commerces sans surenchère d'enseignes, de préserver le cadre de vie, les paysages et l'environnement de la commune.

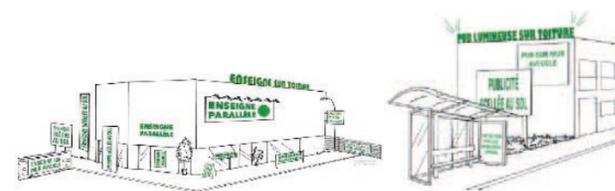
## QU'EST-CE QU'UN RLP ?

Le règlement local de publicité (RLP) est l'unique document réglementaire qui régit les publicités, enseignes et préenseignes. Il permet à la commune :

- > d'instruire les demandes relatives à l'affichage extérieur ;
- > d'exercer le pouvoir de police relatif à l'affichage extérieur ;
- > de protéger le cadre de vie :
  - > en valorisant le patrimoine architectural et naturel ;
  - > en renforçant l'attractivité et le dynamisme des zones d'activités ;
  - > d'améliorer l'image du territoire (centre-ville, entrées de ville...).

## QUELLE EST LA DÉMARCHÉ ?

Un agent de la société spécialisée « GoPub Conseil » a, au cours de l'été dernier, pris des photos et des mesures d'enseignes afin d'établir un diagnostic. À partir de ces conclusions, la municipalité va définir les orientations et objectifs du territoire communal en matière de publicité extérieure. Ces choix seront débattus au cours d'une démarche de concertation à l'automne 2018 auprès des commerçants et habitants.



En mairie, salle des mariages

**JEUDI 8 NOVEMBRE 19 H**  
Réunion publique de concertation  
avec les commerçants et habitants.

## ENVIRONNEMENT

EXTINCTION  
NOCTURNE  
DE L'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC :APRÈS  
L'EXPÉRIMENTATION,  
QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Depuis le 5 février dernier, la municipalité mène une expérimentation autour de l'extinction nocturne de l'éclairage public, de minuit à 6 h du matin en semaine et de 1 h à 6 h du matin le week-end, sur une zone « test » allant de Corbonne à Pont Rivet et du haut en bas de la commune (moitié ouest de Saint-Ismier). L'éclairage privé (lotissements, par exemple) n'a pas été concerné par cette mesure.

> Une expérimentation  
dans un premier temps

Les économies d'énergie potentielles, la diminution de la pollution lumineuse et une plus grande tranquillité pour les riverains gênés par l'intensité lumineuse de certains lampadaires sont des arguments auxquels la municipalité n'a pas été insensible dans sa réflexion. Cette extinction est de plus en plus pratiquée par les communes françaises (10 000 communes environ) et les communes proches de Saint-Ismier, comme Crolles, Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes, ont déjà franchi le pas. Mais des questions relatives à l'insécurité se posent encore.

> Une consultation  
dans un second temps

Maintenant que cette expérimentation touche à sa fin et que les Ismériens ont pu évaluer les effets de l'extinction nocturne de l'éclairage public à Saint-Ismier durant plusieurs mois grâce à ce test grandeur nature, la municipalité vous invite à remplir un questionnaire en ligne (sur <http://bit.ly/2oge1Wb>) ou à l'accueil de la mairie afin de savoir si elle entérine ou non la décision en 2019.

**Votre participation est importante car recueillir vos remarques permettra une prise de décision « éclairée » l'année prochaine.**

SAISON CULTURELLE 2018/2019

# La programmation de l'automne

## CINÉ-CONFÉRENCES

> **Jeudi 18 octobre**  
« CROATIE, TRÉSOR DE MÉDITERRANÉE ».

> **Jeudi 22 novembre**  
« RUSSIE, LE LAC BAÏKAL, AU FIL DU TRANSSIBÉRIEN ».

> **Jeudi 13 décembre**  
« PATAGONIE, À LA LISIÈRE DU MONDE ».

Toutes les séances sont à 19h.



RETROUVEZ + D'INFOS SUR LA PROGRAMMATION & RÉSERVEZ VOS PLACES SUR : [www.agora-saint-ismier.com](http://www.agora-saint-ismier.com)  
RENSEIGNEMENTS  
04 76 52 52 25



VEND. 28/09 > 20H30

**COMME UN TRIO**  
Chorégraphie Jean-Claude Gallotta avec Georgia Ives, Thierry Verger et Béatrice Warrant.  
Spectacle de danse, d'après « Bonjour Tristesse » de Françoise Sagan, créé cet été en partie à l'Espace Agora à l'occasion d'une résidence d'artistes.



MERC. 10/10 > 20H30

**REQUIEM DE MOZART ET GLORIA VIVALDI**  
Deux œuvres magnifiquement servies par les Chœurs et l'Orchestre National de Pologne, un ensemble prestigieux qui se produit sur les scènes du monde entier.



MERC. 24/10 > 15H

**LES AVENTURES D'ARLEQUIN**  
Chansons amusantes et très variées jouées sur un rythme endiablé, entraîneront petits et grands dans un univers bariolé. Arlequin, petit malin qui virevolte au gré du vent va croiser la route de personnages rocambolesques : Polichinelle, le Docteur et bien d'autres.



MAR. 6/11 > 20H30

**HUGO : CELUI DU COMBAT**  
Des textes qui ont marqué son engagement à l'Assemblée constituante et des extraits de son œuvre poétique : plaidoyer contre la peine de mort, détruire la misère, sauver Paris, les Misérables, Notre-Dame de Paris. Des textes bouleversants pour des combats qui sont devenus les nôtres.



VEND. 16/11 > 20H30

**UN PYJAMA POUR SIX**  
De la légèreté et de la folie pour cette soirée... juste pour rire et se détendre. Pour ne pas la laisser seule le jour de son anniversaire, Éric invite sa maîtresse Natacha dans sa maison de campagne...



MAR. 20/11 > 20H30

**BUENOS AIRES DESIRE**  
Ce spectacle nous invite à un voyage dans ce pays sud-américain à travers la danse et la musique passionnante qui l'incarne. Une célébration passionnée du tango argentin.



MAR. 4/12 > 20H30

**RÉGIS MAILHOT**  
Pourfendeur du politiquement correct, il déclare la guerre à la bien-pensance, aux donneurs de leçons et autres professeurs de vertu de tout bord qui nous expliquent comment vivre, quoi penser, qui brûler et qui honnir.



VEND. 14/12 > 20H30

**GRENOBLE GOSPEL SINGERS**  
Un répertoire très varié qui fait voyager tour à tour le spectateur dans plusieurs continents, plusieurs époques, plusieurs styles, plusieurs ambiances. Une soirée pleine de rythmes et d'énergie!

# ET AUSSI À LA MÉDIATHÈQUE...

## LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



### OUVERTURE D'ATELIERS NUMÉRIQUES

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant aux ateliers numériques destinés à vous accompagner dans la pratique de l'outil informatique et à vous faire découvrir l'offre culturelle en ligne.

Des formations d'une heure et quart vous sont proposées afin de répondre à vos besoins en matière de loisirs et d'accès à la culture. Elles vous permettront de découvrir le site Internet des bibliothèques du Grésivaudan, de télécharger des livres, de la musique, de visionner un film... Programme du prochain trimestre :

- > **Jeudi 27 septembre** : Les services en ligne du réseau des bibliothèques du Grésivaudan ;
- > **Jeudi 11 octobre** : La photo numérique ;
- > **Jeudi 15 novembre** : utiliser un traitement de texte pour écrire un document ;
- > **Jeudi 13 décembre** : visionner des films gratuitement.

INSCRIVEZ-VOUS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE, AU 04 76 52 92 76 OU PAR COURRIEL À [mediatheque@saint-ismier.fr](mailto:mediatheque@saint-ismier.fr)

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

### DU RÉEL AU VIRTUEL

Quatre petites animations ludiques pour les enfants et les familles auront lieu le **samedi 20 octobre** de 10h à 12h.

Trois ateliers en réalité augmentée sur les tablettes numériques de la médiathèque :

- > Découverte d'applications ;
- > Manipulation de livres animés ;
- > Atelier de coloriage avec « Quiver ».

Venez également essayer un casque de réalité virtuelle prêté par la médiathèque départementale de l'Isère (à partir de 12 ans et sur inscription).



## CONTE POUR LES ENFANTS!

### « LE TEMPS DES HISTOIRES »

Lecture de contes pour les petits dès 3 ans le **mercredi 19 septembre** (pop-up), **jeudi 25 octobre** et **mercredi 19 décembre** (animaux de la banquise) de 10h30 à 11h30.

Chaque lecture sera accompagnée d'un décor créé par la plasticienne Karine Revellin.

Venez en profiter en famille!  
Entrée libre.

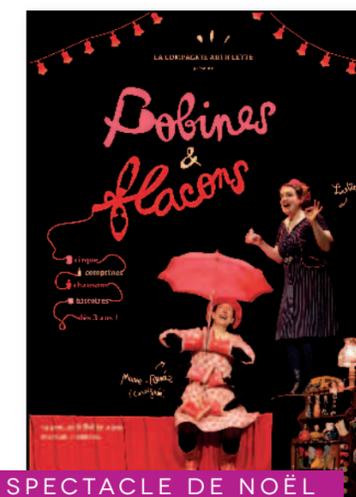


## CAFÉ LECTURE

### LE TANGO ARGENTIN S'EXPOSE

En complément du spectacle « Buenos Aires Desire » joué à l'Espace Agora, la médiathèque de l'Orangerie propose, le **mardi 20 novembre à 15h**, une rencontre « café lecture ». Destinée aux personnes âgées et consacrée à l'Argentine avec la projection d'un diaporama « Passion tango », elle sera suivie d'une lecture à voix haute d'un roman argentin et accompagnée à l'accordéon par Josiane Cifarelli.

Une exposition photos de Jacques Italia illustrera ce thème tout le mois de novembre.



## SPECTACLE DE NOËL

### « BOBINES ET FLACONS » SPECTACLE JEUNE PUBLIC DÈS 2 ANS

Le public est invité à entrer dans l'univers magique d'une ancienne boutique. Chaque flacon, chaque petite boîte renferme une histoire, un univers particulier, une comptine. Lucette, la vendeuse de cette échoppe et Marie-Renée, l'araignée enthousiaste et maladroite qui vit derrière l'étagère, forment un duo étonnant et poétique joué par les actrices de la compagnie « Artiflette ».

**Mercredi 12 décembre à 15h**  
Entrée libre - Salle de fêtes du Rozat.

## RELIURE

### RESTAURATION DE LIVRES

À la suite de la fermeture de l'atelier inter-communal de Bernin où deux bénévoles de l'association « Bibliothèque de l'Orangerie » allaient chaque mercredi restaurer les livres de la médiathèque (380 livres réparés en 2017), la mairie de Saint-Ismier a mis à disposition de l'association une salle au sein de la maison « Belledonne » (annexe mairie), et a acheté un masticot manuel. L'atelier de Bernin a donné une machine à coudre et une rampe de séchage, l'association a fait l'acquisition d'une grande presse et une petite presse lui a été prêtée. Tout ceci va permettre la poursuite de cette activité au bénéfice de la collectivité.



CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE



# CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



Dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale

de la fin de la Première Guerre mondiale « Le Grésivaudan » (CCG) a décidé d'une action commune à l'ensemble du territoire, en partageant un acte symbolique pérenne.

La municipalité va pouvoir planter devant le collège du Grésivaudan, en marge de la cérémonie du 11 novembre 2018, un chêne des marais (ou Quercus palustris) accompagné d'une plaque commémorative adaptée.



## ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



**Challenge Intercommunal Cross du Manival**  
Dimanche 30 septembre  
Inscriptions dès 8h30  
Départs : 6 km marche à 9h45  
6 km et 12 km cross à 10h  
cours enfants à 11h45

**HAPPY HALLOWEEN**  
MERCREDI 31 OCTOBRE 2018  
À 15H PARC DE LA MAIRIE



**«Récital» de la chorale Dauphinelle**  
Vendredi 7 décembre  
20h30  
Musique

**Téléthon**



### ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES (AVF)

Toute l'équipe d'AVF Meylan Grésivaudan vous souhaite la bienvenue! Changer de logement, de ville, de région... y revenir après un long séjour ailleurs, autant d'événements auxquels bon nombre d'entre nous sommes un jour confrontés. Ce n'est pas toujours simple. Pour vous aider à vous familiariser avec votre nouvel environnement, le réseau de bénévoles « Accueil des Villes Françaises » reconnu dans la France entière pour la qualité de son accueil se met à votre disposition dès votre arrivée.

Un ou plusieurs accueillants sont délégués dans chaque commune du Grésivaudan. Tout au long de l'année, des soirées conviviales pour rencontrer d'autres familles qui ont vécu la mobilité géographique ou installées dans la région depuis plusieurs années. Nombreuses animations culturelles, artistiques, linguistiques et sportives.

[+ D'INFOS]

CENTRE COMMERCIAL DES BUCLOS  
27 AVENUE DU VERCORS À MEYLAN  
06 89 11 08 17  
Permanence les mercredis de 9 h à 11 h 30  
[www.sismo.net/avf/www/rhone-alpes/meylan/](http://www.sismo.net/avf/www/rhone-alpes/meylan/)



### CADRES SENIORS BÉNEVOLES (CSB)

**LE PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS DE CADRES**  
Association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement expériences et disponibilités au service des PME de notre région.

> **Aux dirigeants** d'entreprise ou d'associations: expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, les ressources humaines... Connaissance concrète de divers types de problèmes d'entreprises et disponibilité sont des ressources précieuses.

> **Aux porteurs de projets** de création ou de reprise: accompagnement sur mesure pour réussir, allant de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunissant les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.

> **Aux étudiants**, aide dans la rédaction de CV et Lettre de Motivation. Simulations d'entretien de recrutement.

> **Aux cadres** en reconversion ou en recherche d'emploi: un accompagnement personnalisé.

[CONTACT]

YVES ROULET - 04 76 04 76 54  
[cadres.seniors.benevoles@gmail.com](mailto:cadres.seniors.benevoles@gmail.com)  
[www.cadres-seniors.com](http://www.cadres-seniors.com)



### FOLKLOR'IA

#### SÉANCES DE FOLKLORE POUR LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN

Venez découvrir les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs, ces folklores aux multiples facettes, dans une ambiance gaie et chaleureuse, à la salle de danse de l'Espace Agora de Saint-Ismier.

- > Niveaux « intermédiaires » à « avancés »  
Le lundi de 19 h 45 à 21 h 45.
- > Niveaux « débutants » à « intermédiaires »  
Le mardi de 14 h 15 à 15 h 45.
- > Reprise des cours: lundi 17 et mardi 18 septembre (possibilité cours d'essais).
- > Portes ouvertes: samedi 10 novembre de 14 h 30 à 18 h 30 à l'école des Vignes.  
Vous pourrez regarder ou essayer!

[RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION]

CHRISTINE : 04 76 52 33 50  
FRANÇOISE : 04 76 90 04 79  
Forum des associations de Saint-Ismier - Espace Agora  
Samedi 8 septembre de 8 h 30 à 13 h.



### ISÈRE GRÉSIVAUDAN FLOORBALL (IGF)

**SPORT DE CROSSE ET COUSIN DU HOCKEY SUR GLACE, LE FLOORBALL EST PRATiqué EN GYMNASSE, SANS PATINS.**

Le club Isère Grésivaudan Floorball (IGF), fête ses 10 ans cette année et propose de multiples possibilités de pratique en mode compétition ou loisir: deux équipes seniors engagées dans le championnat de France (N1 et N2), des équipes de jeunes (U7, U11, U13 et U16), une section loisir adulte et la création, cette année d'un nouveau créneau « loisir féminines ».

Venez découvrir ce sport ludique et les différents créneaux proposés au forum des associations de Saint-Ismier le **SAMEDI 8 SEPTEMBRE**, ou lors du premier rendez-vous de la saison les **15 ET 16 SEPTEMBRE** au gymnase du Pré de l'eau à Montbonnot avec le trophée des Alpes, tournoi amical de préparation au championnat de France, réunissant des équipes de Rhône-Alpes.

[+ D'INFOS]

[gresivaudan.floorball@gmail.com](mailto:gresivaudan.floorball@gmail.com)  
Facebook: TigresGrenoblois



### MAISON POUR TOUS (MPT)

**NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LA RENTRÉE 2018**

> **ENTRAÎNEMENT CÉRÉBRAL**  
Ateliers cognitifs qui améliorent votre mémoire, votre concentration et votre capacité de raisonnement.

> **MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE**

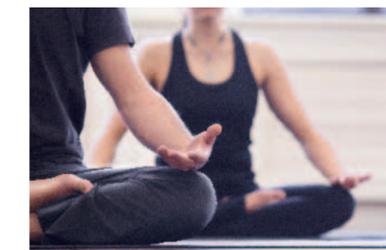
Pratique de lâcher prise qui permet de se libérer des ruminations mentales et des émotions envahissantes.

> **ATELIER PARENT-ENFANT RELAXATION ET SOPHROLOGIE LUDIQUE**

Pratique très ludique qui permet aux parents avec leur(s) enfant(s) de gérer et d'apaiser ensemble leurs émotions ainsi que les situations inquiétantes du quotidien.

[+ D'INFOS]

NATHALIE BLATTER AU 06 59 19 80 17  
[sophro.nathalieblatter@orange.fr](mailto:sophro.nathalieblatter@orange.fr)  
ÉLODIE FRANÇOIS AU 07 68 90 61 95  
[elodie.f@sophro-wellbeing.fr](mailto:elodie.f@sophro-wellbeing.fr)



### CHŒURS MÉLUSINE

**CONCERTS**

Série de concerts de musique romantique liturgique française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour chœurs et orchestre avec quatre solistes: des motets de C. Franck et Le Requiem de Ch. Gounod, œuvre magnifique à la fois intérieure et lumineuse, contemporaine du célèbre Requiem de Fauré.  
Direction: I. Guillaume.

- > VENDREDI 12 OCTOBRE - 20 H 30  
ÉGLISE DE MONTBONNOT
- > SAMEDI 13 OCTOBRE - 20 H 30  
ÉGLISE DE CROLLES
- > DIMANCHE 14 OCTOBRE - 17 H 30  
COLLÉGIALE ST-ANDRÉ GRENOBLE

Tarifs: 15 € plein tarif, 10 € tarif réduit gratuit enfant de moins de 12 ans  
Prévente auprès des choristes ou <http://gresipc.com>

## SEPTEMBRE

**MERCREDI 19** >10 H 30

### « LE TEMPS DES HISTOIRES »

Première séance de racontage, destinée aux enfants à partir de 3 ans (entrée libre et gratuite) à la médiathèque de l'Orangerie.

Les albums mis en voix seront accompagnés des décors créés par l'artiste Karine Revellin.

**SAMEDI 22** 10 H > 12 H

### CONSEIL DE QUARTIERS

de « Semaises/Charvinière » et de « Pageonnière/Fangeat/Pont Rivet » à l'Espace Agora.

### « DESSINE TA BD ! »

Animation organisée par la médiathèque de l'Orangerie pour les jeunes de 7 à 13 ans (*gratuit, sur inscription*) en mairie.

**JEUDI 27** 13 H 30 ET 15 H

### ATELIER NUMÉRIQUE

Thème « Les services en ligne de la médiathèque » à la médiathèque de l'Orangerie (*inscription obligatoire*).

**VENDREDI 28** >18 H 30

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Ouverte au public, en mairie.

**DIMANCHE 30**

>8 H 30

### CROSS DU MANIVAL

Dans le cadre du challenge intercommunal du Grésivaudan sur le parvis de l'Espace Agora. Inscription dès 8 h 30. Du parvis de l'Espace Agora, départs du 6 km marche à 9 h 45, du 6 km et 12 km cross à 10 h et des courses des enfants à 11 h 45.

**JEUDI 20 > DIMANCHE 23 SEPT.**

### 45<sup>E</sup> COUPE ICARE

Grande manifestation mondiale de vol libre sur les sites de Saint-Hilaire du Touvet et de Lumbin.

[www.coupe-icare.org](http://www.coupe-icare.org)



## OCTOBRE

**SAMEDI 6**

9 H > 12 H

### SAPEURS-POMPIERS

Matinée « portes ouvertes » de Saint-Ismier à la caserne, 315 chemin de Vergibillon.

**10 H > 12 H**

### CONSEIL DE QUARTIERS

de « Buttit/Grandes Vignes » et de « La Bâtie/Clos Mars ».

Salle des fêtes du Rozat.

**JEUDI 11** 13 H 30 ET 15 H

### ATELIER NUMÉRIQUE

Thème « La photo numérique » à la médiathèque de l'Orangerie (*inscription obligatoire*).

**SAMEDI 20** 10 H > 12 H

### CONSEIL DE QUARTIERS

de « Manival » et de « Pratel/Grand Torrent ». Salle des fêtes du Rozat.

### ANIMATION

« Du réel au virtuel » à la médiathèque. *Entrée libre.*

**MERCREDI 31** >15 H

### « HALLOWEEN »

Animation municipale dans le parc de la mairie.



## NOVEMBRE

**JEUDI 8** >19 H

### RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

sur le règlement local de publicité (RLP). En mairie, salle des mariages.

**VENDREDI 9** >18 H 30

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Ouverte au public, en mairie.

**SAMEDI 10** 10 H > 12 H

### CONSEIL DE QUARTIERS

de « Centre-village » et de « Vercors/Chartreuse » à la salle des fêtes du Rozat.

**DIMANCHE 11** >11 H 30

### ARMISTICE DE 1918

Cérémonie commémorative sur la place de l'Église.

**JEUDI 15** 13 H 30 ET 15 H

### ATELIER NUMÉRIQUE

Thème « Utiliser un traitement de texte » à la médiathèque de l'Orangerie (*inscription obligatoire*).

## Dimanche 18 novembre



**DIMANCHE 18** 9 H > 15 H

### BOURSE AUX JOUETS

organisée par le comité des fêtes de Saint-Ismier, en partenariat avec la mairie, à l'Espace Agora.

**MARDI 20** >15 H

### ANIMATION « CAFÉ LECTURES »

sur l'Argentine.

**VENDREDI 30** >18 H 30

### ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS,

en partenariat avec l'association « Accueil des villes françaises » (AVF).

## DÉCEMBRE

**SAMEDI 1<sup>ER</sup>** 10 H > 12 H

### CONSEIL DE QUARTIERS

de « Corbonne/Chaboud/Combes » et de « Civet/Cret de Chaumes/Ribotière/Génissieux/Bouts ». Salle des fêtes du Rozat.

**MERCREDI 5** >10 H 45

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Dans le cadre de la « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et Les combats du Maroc et de la Tunisie ». Place de l'Église.

**JEUDI 6** >10 H

### SPECTACLE DE NOËL

pour les enfants de 18 mois à 3 ans (25 min, *entrée libre*), organisé par le comité des fêtes de Saint-Ismier, en partenariat avec la mairie. Salle des fêtes du Rozat.

**VENDREDI 7** >18 H 30

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Ouverte au public, en mairie.

**MERCREDI 12** >15 H

### CONTE DE NOËL

« Bobines et flacons » à partir de 2 ans. Salle des fêtes du Rozat.

**JEUDI 13** 13 H 30 ET 15 H

### ATELIER NUMÉRIQUE

Thème « Des films gratuits à visionner » à la médiathèque de l'Orangerie (*inscription obligatoire*).



**SAMEDI 15**

9 H > 17 H 30

### MARCHÉ DE NOËL

Balade en poney, animation musicale et manège. Centre du village.

**MERCREDI 19**

>14 H 30

### CINÉ GOÛTER

Enfants de 4 à 12 ans. Espace Agora.



**VENDREDI 21**

>20 H

### CONCERT DE NOËL

organisé par le comité des fêtes de Saint-Ismier, en partenariat avec la mairie, à l'église.